

Les trois liens : des objectifs et des modalités de travail différents

Lien 1	Lien 2	Lien 3
<p style="text-align: center;">Informatif Administratif Systématique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque école du réseau est au moins en lien 1 avec l'enseignant du regroupement d'adaptation. - Le classeur BEP/ ASH est le support de ce lien. 	<p style="text-align: center;">Réflexion pédagogique : Actions de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est aussi le lien 1. - Les pratiques de ce lien s'appuient sur la loi de 2005 et sont réaffirmées dans la circulaire 2014/107. - Les actions de prévention s'inscrivent dans ce lien 2. <p><u>Il peut prendre des modalités et des formes diverses :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. auprès des élèves <ul style="list-style-type: none"> ○ Observations ○ Aide aux évaluations diagnostiques ○ Aide à la rédaction des PPRE ○ Interventions de l'enseignant ASH : Co-intervention/Ateliers sur la base de projets de groupe... 2. auprès des équipes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conseils de cycles ○ Animation de concertations ○ Réflexion autour de la mise en place de l'Aide Personnalisée ○ Analyse des évaluations... 3. auprès des enseignants <ul style="list-style-type: none"> ○ Aide à la mise en place du soutien et des adaptations scolaires/PPRE ○ Accompagnement lors de réunions ou de rencontres avec les parents et les partenaires (ESS - Equipes éducatives...) 	<p style="text-align: center;">Aides spécialisées : Remédiations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est aussi le lien 1, le lien 2. - Le lien 3 : aides spécialisées sur la base d'un projet de groupe et des projets individuels d'aide spécialisée pour les élèves concernés. - S'adresse à des élèves qui rencontrent des difficultés marquées, avérées, ayant résisté aux autres aides. - Ne peut s'envisager qu'à la suite d'actions de prévention. - Peut être associé à des actions en co-intervention. - Est toujours complémentaire d'une aide apportée en classe et vient s'inscrire dans le cadre d'un PPRE.